



LA POSTE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 21 juillet 2022

LA POSTE MODERNISE SA GAMME COURRIER POUR REpondre AUX NOUVEAUX USAGES DES CLIENTS ET AMELIORER SON EMPREINTE CARBONE

Pour répondre à l'évolution des usages de ses clients, réduire son empreinte carbone et pérenniser le service universel postal, La Poste a décidé de renouveler sa gamme de courrier. Au 1^{er} janvier 2023, les clients pourront choisir entre 3 types de lettres : la e-Lettre rouge, pour leurs envois urgents distribués le lendemain, la Lettre verte pour leurs envois du quotidien en J+3 et la Lettre turquoise services plus pour leurs envois de documents les plus importants, nécessitant des notifications de suivi. En 2023, la Lettre verte restera au prix actuel d'1,16 €, en soutien au pouvoir d'achat des Français. La distribution du courrier, ainsi que la distribution de la presse, des colis et les prestations de services de proximité continueront à être assurées 6 jours sur 7.

CE QUI NE CHANGE PAS :

Il y aura toujours une offre en J+1¹ pour les envois urgents.

La Lettre verte, la plus utilisée par les clients, restera au même prix.

La nouvelle gamme maintient l'égalité des territoires avec des tarifs identiques quelle que soit la distance parcourue et conforte la distribution des lettres et des colis, de la presse ainsi que des services de proximité, 6 jours sur 7.

CE QUI CHANGE :

En 2023, un courrier plus ECOLOGIQUE qui répond à l'évolution des usages, avec 3 types de lettres qui correspondent aux besoins de nos clients :

- **La Lettre rouge pour les envois urgents devient hybride et s'appellera la e-Lettre rouge²**
- **La Lettre verte pour les envois du quotidien passe en J+3**
- **Un nouveau produit, la Lettre turquoise services plus, est créé pour les envois les plus importants, avec des notifications de suivi et la possibilité de l'envoyer depuis sa boîte aux lettres personnelle**

Une évolution des attentes des clients

¹ Conformément à la réglementation, l'ensemble des délais de distribution sont indicatifs

² La e-Lettre rouge est le nom commercial de la Lettre en ligne que La Poste prévoit d'utiliser à partir de 2023



LA POSTE

Si les envois urgents diminuent, le courrier à usage courant, le courrier à valeur juridique et l'envoi de petites marchandises restent importants pour la société française. Les attentes exprimées par les **22 000 clients** professionnels et particuliers consultés par La Poste se concentrent autour de la fiabilité de la distribution, des services de suivi du courrier et de la prise en compte de l'impact environnemental.

L'utilisation de la Lettre rouge tend à disparaître ; les ménages envoyaient 45 Lettres prioritaires par an en 2010, seulement 5 en 2021. Les moyens numériques, mails, SMS etc. ont été largement adoptés pour les envois urgents. D'un autre côté, pour la majorité des usages du quotidien, envoi de documents administratifs, cartes postales, petites marchandises, c'est la Lettre verte qui est choisie et plébiscitée par les clients.

A chaque usage sa lettre

1/ Pour les envois ponctuels urgents, une e-Lettre rouge plus écologique

La Lettre rouge telle qu'elle existe aujourd'hui ne correspond plus aux usages et, en exigeant un transport rapide incluant parfois un trajet en avion, son bilan énergétique est très lourd.

Pour les besoins ponctuels d'envois urgents, comme par exemple pour résilier un abonnement, La Poste proposera la **e-Lettre rouge**, envoyée depuis laposte.fr jusqu'à 20h, imprimée par La Poste à proximité du destinataire, dans le respect de la confidentialité du contenu, et distribuée le lendemain sous enveloppe arborant un dessin de timbre rouge.

Il sera possible de consulter son historique de courriers et d'utiliser des modèles de lettres pour effectuer ses démarches administratives. Pour les clients éloignés du numérique, La Poste proposera la possibilité d'envoyer une e-Lettre rouge depuis un bureau de poste, sur un automate ou avec l'aide d'un conseiller équipé de son « Smartéo ».

La e-Lettre rouge sera commercialisée à partir de **1,49 €** (pour 1 à 3 feuilles) contre 1,43 € pour la Lettre prioritaire aujourd'hui, le coût de l'enveloppe et du papier étant compris.

2/ Pour les envois du quotidien, une Lettre verte sans augmentation de tarif en 2023 malgré l'inflation

La **Lettre verte** du quotidien sera distribuée en J+3. Elle pourra être utilisée, par exemple, pour l'envoi d'une feuille de soin à la sécurité sociale.

La Lettre verte sera proposée à partir de **1,16 € comme actuellement**. Les clients pourront choisir d'ajouter, comme aujourd'hui, une option de suivi de distribution **au prix de 50 centimes**, pour avoir une confirmation de la distribution du pli. Le prix de l'option est également inchangé.



LA POSTE

3/ Pour les envois tracés, avec une indemnisation : la Lettre turquoise services plus, qui pourra être collectée depuis sa boîte aux lettres personnelle

Nouveauté dans la gamme, la **Lettre turquoise services plus** sera proposée pour les envois les plus importants nécessitant une traçabilité³, comme pour l'envoi d'un chèque ou de petites marchandises par exemple. Elle sera distribuée en J+2.

Grâce à une technologie embarquée de « smart data », la Lettre turquoise services plus intégrera, sans surcoût, des services tels que la réception de notifications de suivi, la prise en charge de la lettre depuis sa boîte aux lettres personnelle⁴ par le facteur et une compensation forfaitaire en cas de délai de distribution excessif.

La Lettre turquoise services plus permettra l'envoi de documents comme de petits objets et sera proposée à partir de **2,95€**, variable en fonction du poids (jusqu'à 2 kg).

- Pour des envois « réglementaires », qui nécessitent une preuve juridique, le service de **Lettre recommandée** sera toujours disponible. La Lettre recommandée sera commercialisée à partir de **4,83 €** (contre 4,55 € en 2022), avec un délai de distribution à J+3.
- Pour les **professionnels** en contrat avec La Poste **et les entreprises** qui utilisent d'autres modalités d'envois que les timbres, la gamme de courrier évoluera également au 1^{er} janvier 2023, et des tarifs adaptés plus économiques seront proposés en fonction du mode d'affranchissement et des volumes.
- **Pour les envois de colis, des Colissimo au prix stable pour répondre aux modes de vie**
Si les envois de courrier diminuent, les expéditions de **Colissimo** par les particuliers s'accroissent. Le tarif Colissimo de la première tranche de poids (moins de 250 g) restera **stable à 4,95 € pour la quatrième année consécutive**, et ce malgré l'inflation et la forte hausse des prix du carburant. En moyenne, la hausse des tarifs Colissimo du service universel au 1^{er} janvier 2023 sera autour de 2,4 %, donc très sensiblement inférieure à l'inflation.

Un impact budgétaire quasi nul pour les ménages

Chaque foyer consacre en moyenne **37 € par an** aux envois postaux, courrier et colis. Ce budget est en baisse constante : il était de 45 € en 2016 et de 38 € en 2021. L'impact de la nouvelle tarification de la lettre sur le budget des ménages sera faible voire nul, compte tenu de la baisse de la consommation de courrier.

³ Le service de notification sera activable gratuitement par l'expéditeur.

⁴ Depuis une boîte aux lettres normalisée en France métropolitaine.



LA POSTE

Des tarifs abordables

Comme l'indique l'Arcep dans son avis tarifaire du 12 juillet 2022 sur la nouvelle gamme de service universel, les tarifs répondent au principe d'abordabilité posés par le cadre législatif et réglementaire. Elle indique notamment que la stabilité des tarifs des premières tranches de poids pour la Lettre verte, la Lettre en ligne et le Colissimo va dans le sens de l'abordabilité de la nouvelle gamme proposée par La Poste.

Une gamme plus respectueuse de l'environnement

D'ici 2030, avec le développement de la e-Lettre rouge et de la lettre verte en J+3, La Poste aura économisé 60 000 tonnes de CO₂ par an, ce qui représente une **réduction de 25 % par rapport aux offres actuelles**. L'arrêt du transport aérien dans l'hexagone courant 2023, un meilleur remplissage des camions et l'impression des e-Lettres rouges au plus près du destinataire constituent les principaux leviers qui permettront cette économie.

Pour acheminer quotidiennement les Lettres prioritaires, La Poste sillonne la France avec une centaine de camionnettes, très peu remplies, à l'exemple de la liaison Dijon-Rennes, avec un véhicule qui parcourt 600 km chaque nuit pour seulement 500 lettres.

La nécessité de réduire le déficit du service universel postal

En 2020 la chute des volumes de courrier s'est accélérée et le service universel postal, l'une des quatre missions de service public de La Poste, est devenu lourdement déficitaire (à hauteur de 1,1 milliard d'euros).

Le 22 juillet 2021, l'Etat a annoncé le versement d'une dotation budgétaire annuelle de 500 à 520 millions d'euros selon les résultats de qualité de service, pour compenser une partie du déficit du service universel postal.

En complément de la dotation annuelle de l'Etat, la nouvelle gamme présentée ce jour permettra à l'entreprise de réaliser des économies. En recentrant les solutions d'envois autour du délai J+3, qui répond à la majorité des attentes, La Poste va pouvoir optimiser son réseau de traitement ainsi que son réseau de transport grâce à la « détente » de la chaîne logistique.

Ces économies sont indispensables pour maintenir le service universel postal auquel les Français sont très attachés.

La nouvelle gamme de courrier propose des services adaptés aux nouveaux usages des clients, préserve leur pouvoir d'achat et permet une logistique plus économique et plus écologique au bénéfice de la société tout entière.



LA POSTE

A propos du groupe La Poste

La Poste est une société anonyme à capitaux publics, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'Etat. Le groupe La Poste est organisé en quatre branches : Services-Courrier-Colis, Grand Public et Numérique, GeoPost et La Banque Postale qui constitue avec sa filiale CNP Assurances le 11^e bancassureur européen. La Poste distribue plus de 18 milliards d'objets par an dans le monde (lettres, imprimés publicitaires et colis), 6 jours par semaine. Attaché à sa présence territoriale, le groupe compte 17 000 points de contact (bureaux de poste, agences postales communales, relais poste commerçants) et 18 000 points d'accès à un service postal (Pickup, carrés pros, consignes ou encore drive colis). En 2021, le groupe La Poste a réalisé un chiffre d'affaires de 34,6 milliards d'euros, dont 41 % à l'international, et emploie près de 245 000 collaborateurs, dans 63 pays sur 5 continents dont 193 000 en France.

Entreprise à mission depuis juin 2021, leader de la transition écologique et de la finance verte, La Poste ambitionne d'atteindre le « zéro émission nette » à horizon 2030. Avec son plan stratégique « La Poste 2030, engagée pour vous », l'entreprise publique se fixe l'ambition de devenir la première plateforme européenne du lien et des échanges, humaine et digitale, verte et citoyenne, au service de ses clients dans leurs projets et de la société tout entière dans ses transformations.

Contacts presse :

Médias audiovisuels : Jacques Gourier : 06 87 60 77 11 - jacques.gourier@laposte.fr

Presse écrite : service.presse@laposte.fr